

## Programme de Formation

### EN04 Maîtriser l'exécution de ses marchés



#### Organisation

**Durée :** 14 heures

**Mode d'organisation :** À distance

**Prochaine session :** *début* 10/12/2026

*fin* 11/12/2026

#### Contenu pédagogique

##### **Public visé**

Directeur et responsable commercial, chef de projet, acheteur, tout candidat non retenu souhaitant faire valoir ses droits



##### **Objectifs pédagogiques**

- Connaître les prérogatives de la l'acheteur dans la gestion des marchés
- Connaître les droits et obligations des entreprises prestataires
- Connaître les différentes phases du règlement d'un marché et les différentes formes de paiement
- Établir les documents nécessaires
- Effectuer une demande de paiement
- Maîtriser les relations pré contentieuses et les délais d'instruction et de réponse



##### **Description**

###### **1. Le cadre général de l'exécution des marchés**

Les acteurs de l'exécution des marchés : le RPA, les opérateurs économiques (titulaire, sous-traitants, cotraitants)

Les textes applicables

###### **2. les actes de gestion administrative du marché**

Les documents qui régissent l'exécution des contrats : Acte d'engagement, CCAP, CCTP, CCAG

Les ordres de service et les bons de commande : forme et contenu

Les délais d'exécution : déclenchement, décompte, prolongations, sanctions (les pénalités de retard)

Étude des dispositions des CCAG



### 3. La vérification du service fait

Les contrôles exercés par l'acheteur

Les décisions après vérification : L'admission ou la réception - La décision d'ajournement - La réfaction - La réception avec réserves pour les travaux - Le refus ou le rejet des prestations

Les conséquences de l'inexécution : La mise en oeuvre des pénalités - La résiliation pour faute du marché

### 4. La gestion des cotraitants et des sous-traitants

**Le régime de la cotraitance** : Présentation des différentes formes de groupements - Le rôle du mandataire dans l'exécution du marché - Les conséquences de la défaillance du mandataire ou de l'un des cotraitants - La gestion de la mauvaise exécution des prestations

**La sous-traitance** : La déclaration de sous-traitance : forme et contenu - Les conditions d'acceptation du sous-traitant et de l'agrément de ses conditions de paiement - Le paiement direct des prestations sous-traitées - La responsabilité du titulaire dans l'exécution des prestations sous-traitées.

### 5. Le suivi financier du marché

**Le financement du marché** : le financement bancaire (cession et nantissement de créance, affacturage) - Le versement de l'avance

#### La liquidation de la demande de paiement

- La forme technique du prix : unitaire ou forfaitaire
- La forme économique du prix : ferme, ferme et actualisable, ajustable, révisable
- Le paiement : par acompte et le paiement définitif (étude de la procédure de réalisation du décompte général dans le cadre des marchés de travaux)
- La retenue de garantie
- Le délai global de paiement

### 6. L'évolution du contrat

Le principe de mutabilité des contrats administratifs : la nécessité d'assurer la continuité et l'évolutivité du service public

Les différentes formes de modification : l'avenant, la décision de poursuivre, la modification unilatérale

Les limites aux modifications des marchés publics

Les conditions formelles de passation des avenants et des décisions de poursuivre

### 7. Le règlement des litiges

Contestation des OS : la forme et le contenu du mémoire de réclamation

La mise en jeu des garanties techniques

Les litiges et recours



### Prérequis

Connaître les bases de la réglementation des marchés publics ou avoir suivi la formation « Sensibilisation aux marchés publics »



### **Modalités pédagogiques**

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



### **Moyens et supports pédagogiques**

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud